

Les producteurs de bœuf n'ont aucun moyen d'assurer les fourrages contre les effets de la sécheresse, sauf dans quelques régions où l'assurance-récolte offre cette possibilité. Les céréaliers, par contre, peuvent se protéger contre les pertes dues à la sécheresse en participant au programme d'assurance-récolte.

L'assurance-récolte sert à couvrir seulement les coûts variables d'une exploitation agricole. La dette provenant des frais fixes non payés peut augmenter considérablement chaque année. Par conséquent, les agriculteurs qui se trouvent dans la situation financière la plus précaire sont ceux qui ont connu plusieurs années successives de sécheresse. En faisant la moyenne sur la période de trois ans, on a une idée de la nature répétitive de la perte.

Les agriculteurs se trouvant à l'extérieur de la zone touchée par la sécheresse peuvent demander que l'on étudie leur situation en remplissant une demande d'examen et en l'envoyant au bureau chargé de s'occuper des victimes de la sécheresse. Les demandes reçues seront groupées et elles seront examinées pour voir qui y a droit et déterminer le montant de l'indemnité en se basant sur le barème appliqué aux agriculteurs de la zone sinistrée.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA NOMINATION DE L'AMBASSADEUR DU CANADA EN IRLANDE—LE PARTI PRIS DONT AURAIT FAIT PREUVE LA PERSONNE NOMMÉE

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à une question posée au Sénat le 4 février dernier par l'honorable sénateur MacEachen à propos des affaires extérieures, plus précisément de la nomination de l'ambassadeur du Canada en Irlande et du parti pris dont aurait fait preuve la personne nommée.

(La réponse suit:)

Il n'est pas convenable qu'un ambassadeur canadien tienne les propos mentionnés.

Tous les représentants du Canada sont tenus de respecter les directives du Code d'éthique.

Bien que M. McDermott ait été désigné pour occuper le poste d'ambassadeur en Irlande, il n'a pas encore présenté ses lettres de créances au gouvernement irlandais ni pris ses fonctions.

Le ministère pense que M. McDermott le fera à son arrivée à Dublin en mai, et qu'il aura naturellement, à ce moment-là, démissionné de son poste au Congrès du travail du Canada.

LES TRAVAUX PUBLICS

LES SERVICES DE NETTOYAGE—LES MISES À PIED PROJÉTÉES

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question posée au Sénat le 4 février dernier par l'honorable sénatrice Marsden à propos des services de nettoyage et des mises à pied projetées.

(La réponse suit:)

Il y a plusieurs mois, le gouvernement a annoncé son intention de supprimer 15,000 années-personnes à la

Fonction publique fédérale au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre de ces compressions, le Conseil du Trésor a chargé le ministère des Travaux publics de diminuer ses effectifs de 549 années-hommes d'ici à la fin de l'année financière 1986-87.

Le 4 octobre dernier, Travaux publics Canada a informé 304 de ses employés que leurs services n'étaient plus requis. Parmi eux figurent 265 préposés au nettoyage des installations de Postes Canada. Ce groupe comprend 55 femmes et 180 personnes de plus de 50 ans.

Les services de nettoyage représentent une partie importante des frais de la société, environ 14 p. 100. On peut obtenir ces services à moindre coût auprès du secteur privé. On estime que le coût du nettoyage peut diminuer de 3 millions de dollars par an (soit environ 2 p. 100).

La déclaration de M. John Gordon, de l'Alliance de la Fonction publique, est d'ordre spéculatif. Il n'est pas nécessairement vrai que les employés du secteur privé soient payés au salaire minimum ni que la qualité des services de nettoyage doive être réduite.

Depuis le 4 octobre 1985, où les 304 avis de mise à pied ont été envoyés par Travaux publics Canada, les efforts suivants ont été faits pour permettre aux employés de se recycler:

—mise en place d'un système ministériel de tri du personnel grâce auquel toutes les dotations prévues sont examinées centralement et le cas des candidats prioritaires potentiellement qualifiés fait l'objet d'un examen.

—fourniture de services de conseils par des agents de dotation, des services de dotation ministérielle, la CFP et les coordonnateurs des programmes d'aide aux employés qui sont des conseillers professionnels. Les agents de dotation ont été formés de façon à fournir des conseils efficaces.

—activités de recherche d'emplois, sous forme notamment de contacts et de démarches auprès des autres ministères et organismes et des organisations externes.

Les obstacles qui peuvent empêcher les employés affectés de retrouver un travail satisfaisant sont les suivants:

—beaucoup d'entre eux vivent dans de petites villes où il y a peu de débouchés. Il leur est difficile d'aller s'installer dans de grands centres parce que le coût de la vie y est plus élevé.

—comme on supprime la majorité des fonctions qu'occupaient ces employés, ils ne peuvent retrouver des postes analogues.

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

LES PROBLÈMES DE POLLUTION TRANSFRONTALIÈRE

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à une question qu'a posée le 5 février dernier l'honorable sénateur Guay au sujet des Relations canado-américaines et des problèmes de pollution transfrontalière.

(La réponse suit:)

Dans le cadre de leur programme en vue de trouver un deuxième site d'enfouissement de leurs déchets nucléaires,